



La Newsletter – mai-juin-juillet 2023

**Viviane  
ARTIGALAS**



**Sénatrice des Hautes-Pyrénées**

**Permanence Parlementaire**

Résidence La Lorraine  
20 rue Brauhauban  
65000 TARBES

**Tél : 05 62 54 17 56**

Adresse électronique  
[permanence.artigalas@gmail.com](mailto:permanence.artigalas@gmail.com)

## **Proposition de loi visant à protéger EDF d'un démembrement**

Le 27 décembre 2022, une proposition de loi « Visant à protéger EDF d'un démembrement » était déposée à l'Assemblée nationale, à l'initiative du groupe socialiste. Peu après, le 9 février, elle était adoptée par cette-même assemblée. En effet, la recapitalisation totale de l'énergéticien par l'État fait craindre son démantèlement, en privatisant principalement le secteur des énergies renouvelables, tandis que le nucléaire resterait dans l'orbite publique. Si cela se produisait, EDF serait privée de ses activités les plus rentables, et conséquemment de la garantie de la solidité de sa trésorerie future. Ce serait privatiser les gains et socialiser les risques. A l'origine, le texte prévoyait notamment la nationalisation de l'entreprise, et l'incessibilité du capital. Les débats ont apporté en plus un bouclier tarifaire notamment pour les petites communes et les TPE.

En suivant, lors de l'examen du texte au Sénat, le projet de loi a été amendé. Le 6 avril, lors du vote à propos de ce texte de loi, il est adopté que le projet de nationaliser EDF n'est plus à l'ordre du jour, mais que la détention à 100% du capital par l'État reste l'objectif principal. Notre groupe au Sénat a défendu une définition précise des secteurs d'activités d'EDF, afin d'éviter tout angle mort permettant, in fine, le démembrement. Cet amendement n'a pu être retenu dans le projet voté en première lecture au Sénat.

Néanmoins, le texte a fait la navette vers l'Assemblée, où les députés ont rétabli la liste des missions assurées par le groupe EDF, suite à l'adoption en deuxième lecture du texte le 4 mai 2023. De surcroît, les députés ont ajouté un amendement réservant 1,5% du capital de l'entreprise à l'actionnariat salarié, avec un prix initial de 12€, ainsi qu'un élargissement du bouclier tarifaire aux collectivités locales de moins de 50 000 habitants et à tous les organismes d'habitations à loyer modéré.

La PPL doit désormais être à nouveau examinée au Sénat, mais compte tenu du calendrier parlementaire serré et du fait que le Gouvernement n'inscrira pas ce projet à son ordre du jour, il est probablement repoussé à l'automne prochain, voire l'hiver. Je reste déterminée, avec l'ensemble de mon groupe, à empêcher tout démembrement d'EDF et continuerai à me battre pour défendre nos positions sur ce projet de loi aux enjeux cruciaux.



## ZAN

Je me félicite de l'issue favorable de la proposition de loi visant à « faciliter la mise en œuvre du ZAN », avec l'accord trouvé en commission mixte paritaire sur un texte qui permettra de mieux accompagner les élus et prendre en compte les contraintes et diversités locales.

L'objectif de préservation des terres agricoles et naturelles fixé par le ZAN est important, mais sa mise en œuvre est une préoccupation majeure pour l'ensemble des élus, quels que soient leur département et leur sensibilité politique. Le texte adopté en commission mixte paritaire au terme de plusieurs mois d'échanges avec le Gouvernement et les députés reprend la plupart des propositions défendues au Sénat :

- Redonner du temps aux collectivités pour engager cette réforme et permettre une meilleure compréhension des enjeux par les citoyens.
- Renforcer le dialogue territorial.
- Défendre la création d'une garantie rurale, offrant aux petites communes des perspectives de développement.
- Créer une enveloppe spécifique de l'artificialisation résultant des projets d'intérêt national

Ce texte permet de prendre en compte la voix des élus sur un objectif qui va structurer l'avenir des territoires pour les années à venir. Je continuerai, avec mon groupe, notre combat pour obtenir le renforcement de l'ingénierie et les adaptations fiscales rendues nécessaires.

## Services Publics

La disparition des services publics de proximité est l'une des principales causes de découragement d'une partie des maires de territoires ruraux. Leur engagement est en effet principalement motivé par le service à leurs concitoyens et l'amélioration des conditions de vie de ceux-ci.

Notre département est particulièrement affecté par cette rupture. Par exemple, les projets de fermeture de trésoreries sont dénoncés tant par les élus locaux que par les usagers comme contraires au maintien du service public de proximité. La fermeture d'une trésorerie accroît en effet les déplacements pour la population, ce qui est particulièrement difficile sur des routes de montagnes.



De nombreuses communautés de communes se sont engagées, en concertation avec l'État et le conseil départemental, dans un schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Au regard de ces projets et des conventions signées pour leur mise en œuvre, ces fermetures sont en décalage complet. En effet, qu'il s'agisse d'un paiement ou d'une demande de conseils, la présence physique d'un agent est indispensable à l'écoute et à la compréhension mutuelle.

Les élus comme les habitants des territoires ruraux ne peuvent donc pas se contenter d'annexes installées provisoirement. Celles-ci ne peuvent pas compenser la perte de qualité du service.

C'est en des termes similaires que j'ai interpellé le Gouvernement, en la personne de Mme Dominique Faure, ministre déléguée, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité. Face à ces problématiques, la ministre déléguée a répondu qu'elle ne partageait pas les constatations développées plus haut. A la détresse des élus demandant un soutien en personne des services publics, la ministre déléguée retourne que des conseillers détachés pourront être sollicités par les maires et venir en mairie à leur demande.

Mais l'efficacité-même de cette démarche est empêchée par la division des trésoreries entre les services comptables et de conseil, qui ne permettent pas un suivi constant et soufflent même parfois des vents contraires. Et maintenant que la démarche pour contacter la trésorerie passe uniquement, ou presque, par le téléphone, ce n'est pas toujours la même personne qui va leur répondre. Le Gouvernement reste ainsi sourd aux inquiétudes et au désarroi des maires et élus locaux.

Vous pouvez retrouver mon intervention sur le site du Sénat, à l'adresse suivante [https://videos.senat.fr/video.3936745\\_6475db48f09e4.seance-publique-du-30-mai-2023-apres-midi?timecode=8669000](https://videos.senat.fr/video.3936745_6475db48f09e4.seance-publique-du-30-mai-2023-apres-midi?timecode=8669000)

## Logement

Le logement va mal. C'est un secteur en crise. Tous les indicateurs sont à la baisse : ventes de logements, mises en chantier, nouveaux permis de construire. Dans le même temps, on compte plus de 2 millions de personnes en attente d'un logement social : un record ! De plus, dans un contexte d'inflation, le poids des loyers et des charges, déjà élevé dans les dépenses des ménages français, notamment les plus modestes, menace de pauvreté des millions de personnes.

Lors des Questions d'actualité au Gouvernement, j'ai interrogé le ministre en charge du Logement sur la grave crise de ce secteur, alors que le ministre des comptes publics a annoncé une nouvelle baisse du budget du logement dans le projet de loi de finances pour 2024.



*« Le poids des loyers et des charges, en total décalage avec les revenus des Français, est de plus en plus lourd et met en péril le maintien dans le logement des plus précaires. »*

Enfin, je regrette le rejet, par le Sénat, d'un texte proposé par le Gouvernement qui reconduisait le plafonnement de l'augmentation des loyers à 3,5 % jusqu'au premier trimestre de l'année 2024. Si je suis consciente de l'insuffisance de cette mesure, j'ai soutenu la reconduction de ce plafonnement pour éviter de faire peser les augmentations de loyers sur les Français les plus modestes. Cette mesure, bien que salutaire, ne saurait constituer une réponse de long terme à la crise du logement actuellement en cours en France. Aussi, je continue d'appeler avec force à un changement de cap de la politique du logement. Le Gouvernement doit enfin prendre la mesure des conséquences économiques et sociales de cette crise du logement.

## Commémorations

Les mois de mai, juin et juillet sont emplis d'une charge mémorielle importante, car c'est en ces deux mois que nous commémorons d'abord le 8 mai la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie lors de la Seconde Guerre mondiale, puis la date particulièrement importante du 18 juin, nous rappelant ainsi que la Victoire s'est faite au prix d'un immense courage et de sacrifice encore plus grands. Enfin le 14 juillet avec la fête nationale, ses cérémonies républicaines et feux d'artifice, partout sur le territoire.



Cette année, j'ai eu l'honneur d'être invitée par plusieurs communes à ces cérémonies. Ainsi, le 8 mai, c'est à Tarbes et Saint-Pé de Bigorre que nous avons, avec de nombreux autres élus, rendu hommage aux héros alliés ayant libéré l'Europe.

Le 18 juin, à l'invitation des maires Thierry LAVIT et Gaëlle VALLIN, c'est à Lourdes puis à Argelès-Gazost que nous avons commémoré et célébré l'esprit de résistance et la combativité qui résident dans l'appel du général de Gaulle.

Les traditionnelles cérémonies du 14 juillet ont eu lieu à Tarbes et Lourdes avec notamment un défilé militaire de la garnison, des gendarmes et des pompiers de Tarbes, qui a réuni en nombre les Hauts-Pyrénéens autour de notre idéal républicain.

Alors que la paix sur notre continent est encore rompue par les attaques d'un régime dictatorial sur un peuple qui souffre, sachons nous rappeler les sacrifices et le courage des combattants du passé qui nous permettent de jouir de notre liberté présente.

## Collège Loures Barousse

Avec ma collègue Maryse Carrère, nous avons accueilli des collégiens de Loures-Barousse au Sénat, dans le cadre de leur voyage sur le thème de « l'engagement ». C'est toujours un réel plaisir de recevoir les élèves du département à Paris, l'occasion de leur faire visiter le Palais du Luxembourg, d'expliquer le rôle d'un



parlementaire, du Sénat et de partager un moment de notre quotidien à la chambre haute.

Accueillir des élèves, réaffirmer l'importance de l'esprit civique, du respect des différences et de nos institutions, c'est aussi préparer les citoyens de demain. Des élèves qui, dans une approche interdisciplinaire ont également participé aux cérémonies du 8 mai ou visité

l'UNESCO. De jeunes citoyens concernés et agréables qui ont aussi apporté une pointe d'accent pyrénéen dans ce haut lieu parisien.

## AMRF

L'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux des Hautes-Pyrénées s'est tenue à Bartrès, sous la présidence de Gérard Clavé et en présence de madame la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, pour un échange riche et nourri avec les élus présents.

Ces derniers ont ainsi pu faire remonter plusieurs problématiques locales et prégnantes dans la ruralité en général. Comme tout élu local, ils l'ont fait avec un sens certain des réalités du terrain et un regard pragmatique.

## ADAC 65

L'ADAC œuvre quotidiennement auprès des collectivités territoriales du département, communes ou communautés de communes, à qui elle apporte son expertise juridique et technique.

Grâce à leur apport, les politiques publiques mises en place par les collectivités territoriales des Hautes-Pyrénées sont plus efficaces. Ma présence à l'Assemblée générale de l'ADAC 65 est donc une façon de les remercier pour leur travail, et de partager un moment de convivialité avec ceux qui font les politiques publiques locales.



## Banque alimentaire 65

La Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées c'est près de 100 bénévoles et 3 salariés qui s'investissent toute l'année pour soutenir les personnes en situation de précarité alimentaire. Elle collecte et redistribue ainsi, à travers un réseau associatif et institutionnel l'équivalent de 1 200 000 repas à 4 600 familles sur le département. Affiliée à la Fédération Française des Banques Alimentaires elle est reconnue d'intérêt général et depuis sa création, répond dignement aux besoins d'une partie de notre population en créant du lien social et en renforçant leur accompagnement.

J'ai pu récemment rencontrer les responsables, bénévoles et salariés de la BA65 à Bordères sur l'Echez. Une équipe dont l'engagement remarquable permet un fonctionnement de l'association extrêmement structuré et professionnel. En tant que parlementaire, cette visite me permettra aussi de pouvoir les accompagner pour répondre à certaines de leurs problématiques actuelles.



Après la crise sanitaire, l'inflation frappe désormais durement les personnes accueillies à l'aide alimentaire et les foyers les plus précaires. Dans ce contexte toujours difficile pour celles et ceux qui peinent à boucler les fins de mois et à se nourrir correctement, la banque alimentaire reste un acteur essentiel de la cohésion et la solidarité citoyenne.

## **ADMR**

Assemblée Générale de la Fédération Départementale des ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural).

Les ADMR sont d'une importance cruciale dans nos espaces hauts-pyrénéens, puisqu'elles œuvrent depuis 1968 dans le département pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin. Cette association d'aide à la personne a développé un réseau de 28 structures dans notre territoire, ce qui leur permet de se déployer dans toutes les vallées et les plaines des Hautes-Pyrénées, et ainsi d'aider presque 6 000 personnes.

Merci à toutes celles et tous ceux qui rendent la vie plus simple et confortable aux Hauts-Pyrénéens.

## **« Trois fois reins »**

Une belle et chaleureuse soirée de clôture de l'aventure des « Trois Fois Rein » a été organisée pour célébrer leur participation au raid des Alizés 2022 en Martinique, un raid multisport 100 % féminin comprenant sur 4 jours des épreuves de trail, course d'orientation, kayak, vélo, avec chaque année un programme gardé secret jusqu'au départ. Le but de l'association, au travers de cette aventure humaine et sportive, était de récolter des fonds pour soutenir l'association du don d'organes ADOT 65 et le service de dialyse de l'hôpital de Tarbes.

Sonia, Rachel et Stéphanie avaient réunis l'ensemble des personnes qui ont soutenu ce projet et ce challenge solidaire : amis, famille, sponsors, partenaires, afin de remettre 3 chèques

- 3000€ à l'ADOT 65 pour le don d'organe et de tissus humain dans le but de sensibiliser largement le plus grand nombre à la nécessité de ces dons.
- 5000€ au service de dialyse de l'hôpital de Tarbes afin d'améliorer le quotidien des personnes dialysées.
- 1500€ à l'association Coeur De Mainats, créée au sein du pôle de pédiatrie de l'hôpital de Tarbes par 3 soignantes, qui participeront à leur tour à l'édition 2023 du raid des alizés, pour aider les enfants et leur famille face à la maladie.

## Castéra-Lanusse

C'est avec joie que j'ai participé à l'inauguration de la rénovation et l'agrandissement de la salle communale de Castera-Lanusse car elle est un lieu essentiel à la vie de toute commune, en apportant une infrastructure qui participe à la convivialité de nos territoires ruraux. Lors de cette même cérémonie, nous avons également inauguré le logement communal, refait à neuf et aux normes.



En suivant, j'ai été ravie d'assister à la remise de la médaille d'honneur au maire de Castera-Lanusse, Thérèse Pourteau, élue depuis 1983 et maire depuis 2001, ainsi qu'à Mesdames Anne-Marie Duclos, élue pendant 37 ans (1983-2020), et Juliette Cieutat, pendant 49 ans (1971-2020).

## Ibos

Je me suis rendu à IBOS pour l'inauguration du nouveau restaurant scolaire, à l'invitation du maire, Denis FEGNE et de son conseil municipal.

Autour d'une réflexion globale autour du « bien manger » entamée depuis plusieurs années par les élus d'Ibos et suite aux travaux conjoints de 3 commissions municipales, cette création de restaurant et cette restructuration des bâtiments existants, répondent à plusieurs objectifs vertueux. En premier lieu, grâce à l'embauche d'un chef cuisinier et la confection des repas sur place, l'intégration de l'approvisionnement en circuits courts, la réduction du gaspillage alimentaire, ou la lutte contre la précarité alimentaire. Mais également de répondre aux besoins des familles en adaptant sa structure pour tenir compte de l'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire, tout en respectant le patrimoine architectural. Enfin, la végétalisation de la cour permettra aux enfants de profiter d'un espace de détente pour la pause méridienne en limitant la chaleur entre les bâtiments et en désimperméabilisant une partie du sol. Un système de géothermie viendra chauffer l'ensemble ainsi que d'autres bâtiments communaux rapidement, il devrait être rentabilisé en 7 ans seulement.

Cette adaptation d'un service aux caractéristiques locales et aux besoins des habitants, prouve bien, une fois de plus, le rôle essentiel des élus locaux.

## Lannemezan

A l'initiative de la mairie et de l'amicale des Anciens du Cantonnement et des Cités, la plaque de l'ancien cantonnement Pechiney-SPA est inaugurée le 10 juin 2023 à Lannemezan.

Cette ville a été marquée par son passé industriel, et cette plaque, inaugurée en présence du maire Bernard Plano, de représentants diplomatiques étrangers, et de nombreux élus et responsables locaux, rend hommage à cet héritage.

« C'était une « ville dans la ville » autour de deux usines SPA (Société des Produits Azotés) et EC (Electro Chimie) qui comptait 18 nationalités... où régnaient respect, solidarité et même affection... une communauté marquée par les valeurs de la République.

Ils étaient plus de 900 salariés qui ont participé à la richesse de la ville et de ses environs. Un bel exemple de « vivre ensemble ». »



## Pouzac – Festival des Maynats

Je me suis rendue à la 27ème édition du festival « Maynats » à Pouzac. 18 compagnies ou groupes musicaux se sont succédés pour proposer, cette année encore, un programme éclectique : théâtre, musique, cirque, théâtre d'objets, théâtre d'ombres, danse, marionnettes, ...

Axé en direction du jeune public, ce festival participe grandement à l'un des objectifs de l'association : amener le spectacle au plus près ceux qui se croient exclus des lieux culturels institutionnels. Félicitations à tous les bénévoles !

## Arcizans-Dessus

A l'invitation du maire d'Arcizans-Dessus, Bertrand GERBET et de son Conseil Municipal, j'ai participé à la présentation des travaux de réfection d'un des nombreux moulins de la commune.

Leur nombre témoigne en effet de l'intense activité qui régnait ici il y a trois cent ans et font partie de l'identité d'Arcizans-Dessus. Sur les 22 d'origine, on en compte toujours 15 et la commune a décidé de racheter le dernier, dans le but de conserver son patrimoine et de transmettre un savoir-faire ancestral.



Accompagnée par la Fondation du

Patrimoine et grâce au travail du seul charpentier-amoulageur du département, elle l'a entièrement et fidèlement restauré, en conservant notamment le mécanisme d'entraînement en bois de chêne. Des visites guidées sont organisées en période estivale ou sur réservation auprès de la Mairie.

Cette manifestation a aussi été l'occasion d'officialiser la signature de la convention entre la commune et la Fondation du Patrimoine.

## Festivités

La période estivale est propice aux festivités et dans les Hautes Pyrénées il y en a pour tous les goûts, pour tous les âges et sur tous les thèmes. De multiples événements locaux permettent de découvrir ou redécouvrir notre culture, nos traditions, les arts et spectacles... On aime aussi les fêtes locales. Dans notre département elles ont su conserver leur authenticité et leur convivialité tout en s'ouvrant à d'autres publics. Partout, dans chaque village, dans chaque ville, pour un week-end ou un peu plus : on se rencontre, on rit, on mange, on partage !

Ainsi, dernièrement, j'ai pu participer à la fête des estives de Cazaux-Fréchet-Anéran-Camors ; aux tablées de Vic ; à l'arrivée de la Route d'Occitanie à Nistos ; à la 1ère fête de l'Aubrac massif pyrénéen à Germs sur l'Oussouet ; la fête du gâteau à la broche d'Arreau. Toujours à l'invitation des élus locaux, j'ai aussi pu partager d'excellents moments de convivialité lors des fêtes de SAINT LANNE ; LOURDES ; TARBES ; BERNAC DEBAT ; SOUES ; JULOS ; VISKER ; GEZ ; ARCIZAC-ADOUR ; GAZOST ; HORGUES.

Un seul regret toutefois : ne pas pouvoir répondre positivement à l'ensemble des sollicitations par la faute d'un agenda chargé et la programmation de plusieurs manifestations au même moment.



